



Facilitez la vérification des antécédents judiciaires de vos bénévoles avec Jebenevole.ca !

Il est maintenant possible pour les organismes inscrits sur la plateforme Jebenevole.ca de faire la vérification d'antécédents judiciaires de leurs bénévoles gratuitement. Pour profiter de cette option, il vous suffit de vous inscrire sur la plateforme et de remplir le formulaire dédié dans la section "Vérification des antécédents judiciaires".

De plus, deux dates de formation gratuite pour les organismes ayant besoin d'accompagnement pour l'utilisation de la plateforme sont prévues; le 27 mars et le 3 avril prochain. Pour vous inscrire ou si vous avez besoin d'accompagnement individuel, de documentation ou d'information supplémentaire, contactez **Amélie Calvé-Genest**, agente de développement et de promotion de l'action bénévole au Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger; **819-623-4412 poste 225;** acalvegenest@cableonie-belanger.org .

Pour plus d'information sur la plateforme Jebenevole.ca, administrée par la Fédération des centres d'action bénévole du Québec, consulter les liens suivants :
<https://www.fcabq.org/l-action-benevole/jebenevole-ca>
<https://www.fcabq.org/news/facilitez-la-verification-des-antecedents-judiciaires-de-vos-benevoles-avec-jebenevole-ca-->